

# DOSSIER DE CANDIDATURE

Élection des majesté.e.s d'Arvor 2024

"31825"

Le sourire d'Auschwitz



Portrait de Lisette Moru le 03 février 1943 à Auschwitz-Birkenau,  
Ouest-France

Naig BRIDOU

Kevrenn Alré

# Sommaire

---

**Partie 1 - Présentation et motivations**..... Page 3

**Partie 2 - Mode vestimentaire portée**..... Page 4

## **Partie 3 - Le sourire d'Auschwitz**

Contexte historique/ Introduction..... Page 9/10

I. Biographie..... Page 11

II. Actes de résistance..... Page 12

III. Le parcours jusqu'à Auschwitz..... Page 13

IV. Les derniers mois dans le camp..... Page 14

V. L'après..... Page 16

VI. Les hommages..... Page 16

**Note additionnelle** .....Page 17

**Sources**..... Page 18

**Remerciements**..... Page 19

# Présentation et motivations

Je m'appelle Naig BRIDOU, j'ai 22 ans, et je suis danseuse à la Kevrenn Alré, groupe de musique et de danse d'inspiration bretonne à Auray.

Je suis issue d'une famille de musiciens en Bagad. Cornemuses, bombardes, caisse-claires ou percussions ont bercé mon enfance grâce à la passion familiale.



J'ai depuis toujours été exposée à la richesse de la culture bretonne. Je suis profondément attachée à notre patrimoine et souhaiterai voir sa préservation perdurer dans le temps.

De mes 2 à 8 ans, j'ai vécu dans le Finistère. C'est là-bas que l'envie de pratiquer la danse a émergé, et c'est tout naturellement que ma mère m'a inscrite au cercle du Faou, où j'ai découvert ma passion à l'âge de 5 ans.

Suite à un retour familial dans le Morbihan, mes débuts au sein de la formation de la Kevrenn Alré ont pu commencer à l'âge de 9 ans lorsque j'ai intégré le groupe des enfants nouvellement créé.

Par la suite, j'ai assisté à la naissance du groupe ados. En 2016, à l'âge de 15 ans, j'ai eu la joie d'être promue au groupe adulte avec plusieurs de mes camarades.

Depuis, je m'investis au groupe adulte. En 2022, j'ai franchi le pas en m'initiant à l'écriture chorégraphique, bénéficiant d'un excellent encadrement. J'ai adoré cette expérience, ce qui m'a permise d'intégrer officiellement l'équipe chorégraphe du cercle. Ainsi, cela fait maintenant trois ans que ce rôle occupe une place prépondérante dans ma vie et requiert une grande partie de mon temps, et ce n'est pas pour me déplaire.

J'ai également eu la chance de donner quelques cours au groupe enfants, une expérience qui m'a comblée, car je me revoyais en eux quelques années plus tôt.

Plus récemment, l'année dernière, je me suis tournée vers les costumes. J'avais initialement des doutes sur mes connaissances. En rejoignant la commission costume, mon objectif était de contribuer à mon échelle et d'étendre mes connaissances. La commission a finalement fait appel à moi pour diverses missions, chacune aussi gratifiante que la précédente.

Après cette première année enrichissante au niveau des costumes, j'ai décidé d'intégrer la section broderie de la Kevrenn Alré, dirigée par Cathy Goubil, une membre chevronnée de la Kevrenn Alré et bien sur, de la commission costume.

Mon désir de me présenter aux Majestés d'Arvor est une aspiration récente. En effet, je n'avais jamais vraiment exploré cette possibilité ni envisagé de candidature, pensant, sans doute à tort, ne pas être à la hauteur ou que cela ne correspondait tout simplement pas à mes aptitudes.

Plusieurs anciennes candidates, auxquelles je tiens particulièrement m'ont motivée au fil des dernières années à envisager ma participation à cette élection. C'est indéniablement grâce à leur expérience que ma motivation est née.

Vous l'aurez compris, la Kevrenn Alré fait partie intégrante de ma vie depuis mon enfance, et c'est un immense bonheur de pouvoir la représenter lors d'une élection avec une telle aura.

# Mode vestimentaire portée

---

## 1 Choix et histoire

Le costume que je vais vous présenter est un costume de mariée datant des années 1935 environ, originaire du pays d'Auray.

En tant que membre de la Kevrenn Alré depuis mon enfance, je suis profondément attachée au costume alréen. C'est donc tout naturellement que j'ai choisi de porter une tenue de ce terroir.

C'est intéressant de choisir la variante "mode à col", étant donné que celle-ci était la plus répandue dans le pays d'Auray à cette époque. C'est également la mode que je préfère dans ce terroir.

J'ai fait le choix de porter et présenter cette époque car je la considère comme la plus élégante.

Après la Grande Guerre, de nombreux changements vont s'opérer pour le costume féminin. Les dentelles finement travaillées sont admirables à mes yeux autant par leur détails que par leur taille qui a pris de l'ampleur durant ces dernières années. Paradoxalement, les coiffes elles, vont au fur et à mesure rétrécir, mais elles sont de plus en plus brodées, tout comme les cols et les guimpes. Le passage d'une coiffe à 3 coins (tri kintr) à une coiffe à 1 coin témoigne des changements dans les modes et les techniques au fil du temps.

Aussi, les tabliers, en velours, richelieu, peints ou perlés sont souvent remarquable par leurs styles bien différents les uns des autres. Alors que la longueur des robes diminue au fur et à mesure des époques, la longueur des tabliers n'évolue pratiquement pas. Ces tabliers se retrouvent désormais à la même longueur que le robe. Les chevilles apparaissent à partir des années 20-25 mode dite "intermédiaire", une partie des mollets se montre désormais à partir des années 30.

À partir des années 20, les robes peuvent être agrémentées d'une bande perlée fixée au dessus de la bande de velours à l'arrière de celle-ci. Elle peut d'ailleurs être un indicateur de la classe sociale de la femme qui la porte.

Les coiffures de l'époque que je présente, offrent une grande variété, allant des gonflants jusqu'aux accroches cœur, par exemple. La mode appartient aux nattes collées derrière le crane qui sont ensuite remontées afin de former le chignon.

D'après mes recherches iconographiques, le choix des chaussures semble également assez libre, bien que les chaussures à petits talons et ouvertes prédominent. Elles sont le plus souvent de couleur noire mais certaines femmes optent pour des chaussures blanches le jour de leur mariage.

## 2 Présentation du costume : histoire et origine géographique

En février 2023, lors de l'exposition "Pardonerion Santez Anna" organisée par la Kevrenn Alré, j'ai eu l'occasion de découvrir le costume que je vais vous présenter. Durant cette exposition, de nombreuses personnes ont fait don à l'association de diverses pièces comme des dentelles, des tabliers, des châles ou même des robes du pays d'Auray et des secteurs limitrophes.

La robe et le tablier que je vous présente en font partie. Le reste des pièces composent le vestiaire de la Kevrenn Alré ou mes possessions personnelles.

La personne qui a fait don de ces éléments les avait trouvés en brocante. Elle a ensuite jugé qu'ils seraient plus mis en valeur au sein de notre association.

J'ai fait quelques ajustements pour adapter ce costume à ma morphologie.

Vous l'aurez compris, je n'ai malheureusement pas pu recueillir plus d'informations sur la robe et le tablier. C'est-à-dire sur l'origine ou l'histoire de sa fabrication ou même la provenance exacte de ces pièces.

Toutefois, grâce à mes recherches, j'ai trouvé quelques documents iconographiques de costume ressemblant à celui que je porte comme celui ci-contre.



**Couple de mariés du pays d'Auray Années 35-40  
( coll. Cathy Goubil )**

### 3 Le tablier



Photo 1 : Tablier de mariage à grand devantier du pays d'Auray - année 35



Photo 2 : Motif fleuri en série du tablier

Le tablier est brodé avec un motif fleuri et perlé sur du satin de soie de couleur blanc cassé / ivoire. C'est un modèle des années 1935 environ identifiable par ses deux panneaux, ce qui signifie que le tissu est divisé en deux parties. En revanche, un tablier en une seule partie correspond plutôt aux années 40.

Sur ce tablier, on observe trois motifs distincts sans bouquet, ce qu'on appelle un motif en série. C'est donc un motif qui se répète sur le devantier et se retrouve trois fois en bas du tablier : un dans chaque coin et un au milieu.

À cette époque, la grande mode est celle "des vagues" et des motifs géométriques, que l'on peut identifier sur le bas du tablier.

Sur ce tablier, on retrouve des semis de perles, incluant des demi-tubes, des longs tubes et de la rocaille. La majorité des tiges et des feuilles sont de couleur argentée. Les vagues sont en argent également agrémentées de perles dorées sur le dessus. Les broderies sont en fils de cotons perlés en point lancé. Durant cette période il y a de moins en moins de brodeuses, de moins en moins de temps pour réaliser ces tabliers. Les femmes commencent à travailler en dehors de leur foyer. De ce fait, les motifs des tabliers de mariages sont grands et simples, cela coûte moins cher, car les tabliers ne sont pas reportés par la suite.



Ce tablier possède un grand devantier car il s'agit d'un costume dit "mode à col". Le devantier recouvre l'entièreté de la poitrine et les pointes dépassent un peu des épaules, ce détail est caractéristique des costumes dernières modes.

Photo 3 : Grand devantier du tablier de mariage du pays d'Auray - année 35

## 5 La robe

La robe est composée d'un tissu en satin de coton noir avec l'application d'une bande de velours de soie noir sur le bas. Le tissu flou est adopté pour cette période, rappelant la mode civile, le velours raide a été petit à petit abandonné. Les manches sont agrémentées d'une grande bande de velours sur une hauteur globale caractéristique des années 1935 celle-ci se rapprochait au maximum du haut de la manche. Sur la mode à col, il y a également du velours sur l'ensemble du buste contrairement à la mode à chale où nous ne retrouvons aucun velours à cet endroit. L'empiècement de velours en deux bandes épouse le dos et est de forme arrondies avec de nombreux petits plis. À l'arrière de la jupe, une bande brodée et perlée en perles de verres, en canetille, fil d'or et jaseron est fixée au-dessus de la bande de velours. On remarque des perles rocailles argentées sur celle-ci. Cette robe se ferme sur le devant grâce à des crochets ou un lacet.



Photo 4 : Robe du pays d'Auray - année 35



Photo 5 : Bande perlée fixée sur le derrière de la robe

## 6 Les dentelles

La parure en tulle de coton blanc, brodée pour l'ensemble des pièces originaires du pays d'Auray est composée de cinq éléments : la coiffe, la coiffette, le col, la guimpe et les manchettes.

### **La coiffe**

Comme mentionné précédemment, à cette époque, lors du montage de la coiffe celle-ci a évolué pour ne comporter qu'un seul coin lors du repli du devant. Elle est bien plus travaillée au niveau de la dentelle et de la broderie et brodée en point d'araignée sur une base de tulle. Celle que je vous présente a été entièrement brodée à la main. Le motif est fait de pâquerettes ou de fleurs des champs sur champ d'araignée type broderie ajourée. Celle-ci est préalablement amidonnée et repassée afin d'être ensuite montée directement sur la tête de la jeune femme. Le lacet à l'arrière est resserré et doit épouser parfaitement l'ensemble du chignon de la coiffe grâce au montage. La coiffe est repliée à l'avant pour ne pas dépasser le devant du visage.



Photo 6 : Coiffe de cérémonie à un coin du pays d'Auray - année 35

## La coiffette



Photo 7 : Coiffette d'un costume du pays d'Auray

La coiffette se situe en dessous de la coiffe et enrobe complètement le chignon de la coiffure. Le motif fleuri centrale de la coiffette est brodé main sur tulle avec des points d'araignée. Elle comporte l'application d'une dentelle mécanique tout autour de celle-ci. Son rôle est principalement de maintenir la stabilité de la coiffe. A cette époque, la coiffette a perdu son lacet qui venait entourer le visage et qui permettait de la fixer. Désormais, elle est fixée seulement grâce des épingles directement dans la chevelure. Plus la coiffette est récente et plus elle est brodée.

## Le col

Le col est placé à l'arrière de la robe et se situe au niveau supérieur. Il est fixé à l'intérieur de l'encolure de la robe grâce à des épingles et épouse l'ensemble de l'encolure jusqu'aux épaules. À cette époque, le col s'est considérablement élargi, composé de tulle et orné de nombreuses broderies.

Celui que je porte est brodé main en point d'araignée avec des motifs fleuris, tout comme la coiffe.



Photo 8 : Col d'un costume du pays d'Auray

## La guimpe



Photo 9 : Guimpe d'un costume du pays d'Auray

La guimpe, tout comme la coiffe, la coiffette et le col, est de plus en plus brodée. Il s'agit d'un motif fleuri en broderie mécanique et brodé en point d'araignée type broderie renaissance de l'entre deux guerres.

Celle ci est montée sur un empiècement de coton. Elle se porte en haut du grand devantier, juste en dessous de celui-ci et est fixée grâce a des épingles à l'intérieur de la robe.

## Les manchettes

Les manchettes en tulle doré sont perlées avec des demi tube dorés et avec des paillettes celluloides translucides irisées plus claires que le tulle faisant ressortir leur brillance. La période des perles n'a malheureusement pas duré longtemps. En effet, les perles s'accrochaient, abimant ainsi les manchettes. A partir des années 30 environ, les manchettes sont cousues sur le bord et ornent les manches.

Même si le plus souvent les manchettes étaient de couleur blanche ou noire, la couleur de celle-ci en fait son originalité et sa beauté.



Photo 10 et 11 : Paire de manchette d'une robe du pays d'Auray

## 7 Les accessoires



Photo 12 : Boucle d'oreilles et collier de perles Photo 13 : Médaillon doré

Pour les chaussures, qui ont été, le fruit d'une longue et passionnante recherche, j'ai opté pour une paire blanche, trouvant cela plus cohérent avec le reste de mon costume. Grâce à mes recherches, j'ai pu trouver de nombreuses photos montrant différents modèles de chaussures portées à cette époque, ce qui m'a donné une certaine liberté dans le choix. Cependant, j'ai eu un coup de cœur pour un modèle que j'ai pu voir porté récemment, qui m'a beaucoup inspirée. Ces chaussures sont ouvertes sur le dessus et se nouent grâce à de jolis rubans.



Photo 14: Chaussures de mariage blanches

## **Le diadème**

Lors de leur mariage, les femmes portaient des couronnes ou des diadèmes. La couronne se portait sur la coiffe alors que les diadèmes se plaçaient sur le front et étaient fixés dans la coiffure.

Après le mariage, ces deux accessoires se conservaient dans un globe.

J'ai choisi de porter ce diadème qui m'a été gentiment prêté car il s'agit du diadème qu'a porté ma "marraine Kevrenn" lors de l'élection des Reines d'Arvor en 2016. C'est donc un bijou symbolique et sentimental pour moi.



Photo 15 : Couple de mariées du pays vannetais des années 35-40 (exemple du modèle de chaussures choisi) (Coll. Kevrenn Alré/ Cathy Goubil )

## 8 Costume masculin

Mon cavalier porte un costume qui est désormais un costume civil à la mode de la ville. En effet, après la Grande Guerre, les hommes, et en particulier les jeunes hommes commencent à abandonner le costume traditionnel.

Ainsi, mon cavalier porte un pantalon, un gilet et une veste en tissu noir, une chemise blanche à col replié agrémentée d'un nœud papillon. Des chaussures de ville complètent la tenue.



# Le sourire d'Auschwitz

---



## **Contexte historique**

En 1939, l'Allemagne nazie dirigée par le dictateur Adolf Hitler envahit la Pologne. Suite à cette rapide victoire, le IIIe Reich décide de conquérir l'entièreté de l'Europe. Le 10 mai 1940, les soldats allemands traversent la ligne Maginot et conquièrent la France. En juin 1940, l'armée française combat les nazis mais est défaite. La France signe l'armistice le 22 juin 1940. Les hommes portant des drapeaux ornés de la croix gammée, défilent fièrement dans la capitale française.

Le 18 juin 1940, le Général de Gaulle situé à Londres, refusant la défaite, appelle les forces françaises libres et les citoyens Français à continuer le combat et à mener la résistance face à l'obscurantisme haineux du régime nazi.

Des milliers d'européens, vont mener pendant près de 5 ans, un véritable combat idéologique et surtout militaire contre ce régime, qui, d'années en années, mettra en œuvre un des plus grand crime contre l'humanité.

A la suite de la conférence de Wansee, en janvier 1942, le gouvernement nazi va s'appliquer à construire des dizaines et des dizaines de camps de concentration dans toute l'Europe, où la violence haineuse, la maladie, la cruauté, et la famine règnent.

La domination de l'Europe par le régime nazi va pousser à l'extrême son idéologie raciste.

A Auschwitz, camp de concentration et d'extermination, plus de 1 100 000 hommes, femmes et enfants meurent dont 900 000 dès leurs arrivées, arrivées qui se font le plus souvent par train. 90% de victimes étaient juives.

Les victimes furent assassinées dans les chambres à gaz ou parfois par arme à feu, elles meurent également de maladie, de malnutrition, de mauvais traitements et même d'expériences à fins médicales.

La solution finale à travers l'Europe enlèvera la vie à près de 11 millions d'hommes, de femmes et d'enfants.

En 1940, la France est divisée en deux, séparée par la ligne de démarcation.

La Bretagne est occupée par les soldats allemands, Rennes devient alors la ville où la haute hiérarchie occupante aime passer du bon temps, tandis que les villes portuaires bretonnes deviennent de véritables forteresses.

Pendant près de 6 ans, le courage et la détermination, mêlés à une farouche volonté de liberté va mener des citoyens, au parcours de vies ordinaires, à effectuer des actions extraordinaires afin de combattre cette infamie .



# Le sourire d'Auschwitz

---



## Introduction et présentation globale du projet

La Bretagne a été le théâtre de divers événements pendant l'occupation principalement en raison de sa position géographique, de ses ports, de son importance économique et de son rôle dans la résistance.

Les allemands ont occupé cette région en raison de ses ressources et de son potentiel stratégique. De plus, la Bretagne a été un foyer de résistance avec des actes de sabotages, des caches pour les réfractaires et des efforts pour contrer l'occupant.

Les conditions géographiques et le caractère combatif de sa population ont contribué à faire de la Bretagne un lieu clef pendant la seconde guerre mondiale.

Parmi les figures emblématiques de la résistance se trouve bien sûr Simone Veil dont la famille était originaire de Bretagne.

Cependant, il existe de nombreux résistants moins connus, mais tout aussi importants dont il est essentiel de se souvenir.

Lisette Moru fait partie de ces héros moins célèbres. Elle a courageusement risqué sa vie pour s'opposer à l'occupation allemande et a activement lutté pour la libération de son pays.

J'ai choisi de vous parler de Lisette Moru pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, elle était une résistante originaire de Port-Louis. C'est aussi là que j'ai résidé pendant une petite décennie. J'apprécie particulièrement cette ville.

De plus, la dénomination de la rue où vivent mes parents porte son nom, ce qui a suscité mon intérêt.

Enfin, ce qui a confirmé mon choix, c'est une photo d'elle que j'ai découverte au tout début de mes recherches. Cette photo, prise à Auschwitz, la montre avec un sourire frappant, ce qui est remarquable compte tenu des conditions de vie très difficiles là-bas. Cela témoigne de son caractère marquant à un jeune âge, ce qui est véritablement captivant.

J'ai ressenti le besoin d'explorer davantage, de creuser plus profondément à propos de ce sourire qui persistait dans ma mémoire.

Au cours de mes documentations, j'ai réalisé que je n'étais pas la seule à avoir été interpellée par ces images. Lisette Moru est quelque peu connue grâce, notamment, à ce sourire. Il constitue d'ailleurs le titre d'un web documentaire sur France 24. Et la base d'une BD parue en janvier 2024. Nous y reviendrons plus tard.



# Le sourire d'Auschwitz



## I. Biographie

Marie-Louise Pierrette Moru, également connue sous le nom de "Lisette" est née le 27 juillet 1925 à Port-Louis. Il s'agit d'une commune de plus de 2500 habitants située dans le sud-ouest du Morbihan en face de Lorient.

Lisette est la deuxième d'une fratrie de 3 enfants biologiques d'une famille qui compte également 3 enfants adoptés.

C'est une famille nombreuse et épanouie.

Son père, Joseph Moru né en 1902 et décédé en 1954 travaillait à l'arsenal à Lorient. Sa mère, Suzanne Gahinet née en 1900 était vendeuse de poisson, et nous ne disposons malheureusement d'aucune information sur sa date de décès.

Son grand-père Joseph Marie Moru, soldat de 2e classe au 6e régiment d'infanterie est mort à Souain pendant la grande guerre le 3 octobre 1915.

Lisette fréquente l'école communale de Port-Louis, où elle obtient son certificat d'études, puis elle poursuit en passant un C.A.P couturière en 1941.

Pendant ce temps, la guerre éclate et elle se retrouve contrainte de travailler en tant que manutentionnaire dans la conserverie de sardines de Breuzin-Delassus à Port-Louis

Lisette a pour ami Louis Séché, surnommé "petit Louis", il est né le 19 avril 1922 à Nantes, est monteur-électricien et fils unique du directeur de l'usine à gaz de Port-Louis. Celui-ci manifeste également une hostilité envers l'occupant.

Malheureusement, malgré mes nombreuses recherches, très peu d'informations sur elle avant la guerre sont disponibles.

Ce qui suscite notre intérêt désormais, c'est plutôt : qu'a-t-elle fait ? Qu'est elle devenue ?



Médaille funéraire au cimetière de Port-Louis,  
D'après une photographie de studio prise en 1942.  
Stéphanie Trouillard, France 24



Louis Séché avec sa chienne Dole  
Archive personnelle d'Anne Toucanne, sa cousine

# Le sourire d'Auschwitz



## II. Les actes de résistance

A l'âge de 17 ans, Lisette a pris part à divers actes de résistance, bien qu'elle les ait réalisés à sa propre mesure.

Effectivement, il semble que Lisette Moru fasse partie d'un réseau de renseignement appelé "Nemrod". Ce réseau de renseignement a été monté par le lieutenant Honoré d'Estienne D'Orves en octobre 1940. La mission première du réseau était d'informer la France libre sur l'armée d'occupation ainsi que sur la situation économique et politique du pays. En janvier 1941, il a été dissous après avoir été trahi aux allemands par Alfred Gaessler, qui se révéla être un agent de contre-espionnage allemand.

Le docteur Pierre Tual a été désigné par le lieutenant à Port-Louis, c'est donc à lui que Lisette Moru apportait les différentes informations.

En collaboration avec ce réseau, elle surveille les mouvements des occupants et apporte son aide aux jeunes gens cherchant à fuir vers la zone libre. Elle assure également le transport de messages clandestins.

Lisette a déposé des fleurs sur les monuments aux morts de Port-Louis le 14 juillet 1942, ce qui était interdit à l'époque de l'occupation.

Au même titre, elle aurait déposé des bouquets sur la tombe d'aviateurs anglais à Gâvres en compagnie de trois amis, dont Louis Séché.

De plus, en juin 1942, Lisette et son petit ami Louis réalisent une liste de 36 personnes collaborant avec l'ennemi. Malgré plusieurs hypothèses différentes, c'est cette liste qui lui vaudra d'être arrêtée quelques mois plus tard.



Le monument aux morts dans le cimetière de la ville. Stéphanie Trouillard, France 24



Le docteur Pierre Tual (à droite)  
Centre d'animation historique de Port-Louis

# Le sourire d'Autschwitz



## III. Le parcours jusqu'à Auschwitz

C'est précisément à cause de la fameuse liste évoquée précédemment que les vies de Lisette et Louis vont radicalement changer. En effet, cette information est parvenue aux douaniers allemands. A ce moment-là, Lisette travaille à la conserverie de Port-Louis où elle fréquente une jeune femme, Mademoiselle G, Lisette a malheureusement commis l'erreur de parler de la liste à celle-ci.

Cette jeune femme l'a ensuite répété à sa mère. Ce que Lisette ignorait c'est que la mère de la jeune fille travaillait pour la douane allemande. Il a suffi d'une discussion entre cette mère et une collègue à elle pour qu'un des douaniers allemands, Jean Hirsch, surprenne la discussion. Quelques semaines plus tard, les deux femmes ont été interrogées et ont mentionnées la liste de Lisette et Louis.

Toutes ces informations proviennent du rapport d'enquête rédigé à la libération.

La situation est désormais lancée dans une spirale inexorable.

Le 21 août 1942, à midi, les autorités allemandes procèdent à une perquisition chez Louis, à la recherche de cette liste. Seul le père de Louis est présent. Plus tard, Louis fut interrogé par ces hommes, finissant par leur remettre la liste. Quelques jours plus tard, en septembre, ils se rendent chez Lisette.

Ils trouvent une croix de Lorraine ainsi que des tracts cachés dans le faux-plafond.

Par la suite, le 8 décembre 1942, Lisette et Louis sont convoqués à la Kommandanture de Lorient ayant été avertis la veille. Jusqu'à ce jour, aucune des deux familles ne se doutait qu'elles seraient séparés à jamais.

Après cet interrogatoire, ils sont directement emmenés à la gare de Lorient, escortés par 4 gendarmes allemands. Ils sont conduits vers la prison de Vannes pour acte diffamatoire envers l'armée allemande.

Après 10 jours à la prison de Vannes, Louis est transféré au camp de Royallieu, à Compiègne, tandis que Lisette sera internée au fort de Romainville, aux Lilas (nord-ouest de Paris). Lisette est enregistrée sous le matricule n° 1 332.

Il s'agit de l'endroit où sont retenus les prisonniers " des éléments ennemis actifs du Reich" .



Entrée du fort de Romainville.  
Stéphanie Trouillard. France 24.

Depuis Romainville, Lisette écrit une lettre qui sera transmise à sa famille. Elle semble aller bien, décrivant la vie avec les autres femmes dans le fort, et demande à ses parents des affaires telles qu'un rouge à lèvres, des socquettes ou même des cigarettes. Elle met en avant la solidarité et le partage entre les codétenues, puis elle termine en les rassurant et en leur adressant toutes ses pensées.

# Le sourire d'Auschwitz



Après un bref séjour au fort de Romainville, le 23 janvier 1943, Lisette fait partie d'une centaine de détenues qui sera transférée au camp de Royallieu. Au total, elles sont 229 femmes à être emmenées à la gare de voyageurs et de marchandises de Compiègne, où déjà plus de 1500 hommes sont entassés dans 4 wagons depuis la veille, parmi lesquels se trouve son ami Louis. Mais, on ne saura jamais s'ils se sont croisés ce jour là.

Ce convoi se dirige ensuite vers l'Allemagne et, une fois arrivé en gare de Halle-sur-Saale, il se divise en deux. D'un côté, les wagons transportant des hommes prennent la direction de Sachsenhausen, situé à 30km de Berlin. De l'autre côté, les wagons des femmes se dirigent vers la Pologne, jusqu'à Auschwitz. C'est à ce moment précis que Louis et Lisette sont de nouveau séparés.

Le lettre écrite depuis le fort de Romainville par Lisette Moru  
Archive personnelle de Roselyne  
Le Labousse ( France 24 )  
( Nièce de Lisette )

Le train transportant les femmes arrive sur place le soir du 26 janvier. Elles passent la nuit dans leurs wagons avant de partir à pied vers le camp le lendemain matin, marquant ainsi leur entrée en enfer. Il semble que les nouvelles prisonnières aient croisé des détenues du camp, réalisant alors l'horreur de la situation. Les prisonnières étaient livides, dégageaient une odeur nauséabonde et portaient des tenues rayés.

Malgré la terreur, les résistantes entrent dans ce camp en chantant fièrement la marseillaise. Ce chant témoigne une fois de plus leur volonté de résister. Elles font preuve de courage et affirment clairement leurs opinions.



## **IV. Les derniers mois dans le camp**

Dès son arrivée, Lisette est rasée, aussi bien les cheveux que le pubis. Elles se fait également badigeonner la tête et le pubis avec un chiffon trempé dans un seau de pétrole, il s'agit de la désinfection. Le numéro de matricule, compris entre 31 625 et 31 854, sera tatoué sur son avant-bras gauche. Pour Lisette, ce sera le 31 825. Il est notable que ce sera une femme juive qui effectuera le tatouage de Lisette.

Le nom de son convoi sera intitulé 'le convoi des 31 000', en référence à leur numéro de matricule.

Leurs effets personnels sont confisqués et remplacés par des tenues de prisonniers.

Bien sûr, les tenues distribuées ne sont pas propres et dégagent une odeur désagréable. Ce sont des vêtements déjà tachés, de sang, voire de matières fécales. Lisette devra coudre un F ( pour "Française" ) sur un triangle rouge, symbole de déportée politique, sur son habillement.

Pendant les deux premières semaines au camp, Lisette et les femmes de son convoi sont placées en quarantaine dans le bloc 14.



Entrée de Birkenau (Auschwitz II),  
wikipedia

# Le sourire d'Auschwitz



Entrée du bloc 14, dreamstine

Cette photo est véritablement marquante. On y voit Lisette avec un grand sourire, une expression de résistance et de bravoure. A seulement 17 ans, elle fait face à ses bourreaux avec courage. Elle saisit cette occasion pour affirmer encore une fois cette détermination.



Portrait de Lisette Moru à Auschwitz-Birkenau  
Ouest-France

C'est cette image qui m'a poussée à vouloir faire connaître cette jeune femme, cette véritable héroïne bretonne.

Le 12 février, Lisette est affectée au block 26, où elle rejoindra des groupes de travail. Les premières semaines seront les plus terribles, la mort étant omniprésente. Une épidémie de typhus sévit dans le camp pendant que d'autres détenus sont envoyés dans les chambres à gaz.

Pour Lisette, les conditions de vie deviennent effroyables.

Malheureusement, nous manquons d'informations à partir du moment où elle est admise au Revier\*, en mars 1943. En effet, Lisette succombe à la dysenterie ce mois là, à l'âge de 17 ans, 8 mois et 6 jours. C'est une fin tragique pour une jeune femme courageuse et résistante.

Pendant tout ce temps, Louis parvient à survivre dans le camp d'Oranienburg-Sachsenhausen, où il porte le matricule 58 178. Malheureusement, nous perdons sa trace à partir de juillet 1944, date de la dernière lettre reçue de ses parents.



Il faudra attendre 1946 pour avoir le témoignage de Claude Battiau, un ami du camp d'Oranienburg-Sachsenhausen, qui indique que Louis se trouvait à l'infirmerie le 26 avril 1945, seulement quatre jours après la libération du camp par les russes. A partir de ce moment, nous perdons à nouveau la trace de Louis. Son décès ne sera déclaré officiellement qu'en 1947.

Camp de concentration d'Oranienburg-Sachsenhausen, wikipédia

\* Revier : Quartier où les malades sont entassés sans hygiène ni médicaments.

# Le sourire d'Autchwitz

## V. L'après

Après la guerre, une enquête est ouverte pour identifier les responsabilités dans l'arrestation de Louis et Lisette. Un mandat d'arrêt est émis à l'encontre du douanier allemand, Jean Hirsch, détenu provisoirement dans un camp de prisonniers en Allemagne. D'après son dossier au dépôt du centre d'archives de la justice militaire (ministère des Armées) il ne sera jamais extradé.

Les trois femmes impliquées dans l'arrestation de Lisette et Louis sont accusées d'avoir "entretenu en temps de guerre et sans autorisation du gouvernement des relations avec des agents de l'Allemagne". Elles se renvoient mutuellement la responsabilité.

Mademoiselle G sera plus tard acquittée tandis que sa mère et sa collègue seront déclarées coupables et condamnées à 3 et 2 ans de prison, ainsi qu'à la déchéance des droits civiques à vie.

## VI. Les hommages



Le monument aux morts de Port-Louis ou les noms de Lisette Moru et Louis Séché apparaissent  
Stéphanie Trouillard, France 24



Plaque apposée à Port-Louis le 25 avril 2021, à l'occasion de la journée du souvenir des victimes et des héros de la déportation  
Ville de Port-Louis

-> L'arrêté du 31 juillet 1997 autorise l'apposition de la mention "Mort pour la France" sur son acte de décès.

-> En 2008, le nom de Lisette Moru est donné au local jeunes de la ville.

-> Sur le caveau de famille, au cimetière de Port-Louis, une plaque rappelle son souvenir : « À Marie-Louise Moru, morte pour la France à Auschwitz, le 24-4-43, à l'âge de 17 ans et demi, lâchement vendue par deux Françaises le 8-12-42 ».

-> En 2018, le conseil communal décide de baptiser une rue à son nom.

-> En 2021, un web-documentaire de France 24 réalisé par la journaliste Stéphanie Trouillard retrace sa vie en quatre épisodes.

-> Stéphanie Trouillard a enquêté sur son histoire et publié en janvier 2024 une bande dessinée relatant son histoire.

# Note additionnelle

Le 23 mars 2024, alors que je finalisais mon dossier, j'ai eu l'occasion d'assister à l'inauguration de la nouvelle plaque signalétique de la rue Lisette Moru. J'ai eu connaissance de cet événement tout d'abord grâce au compte instagram de la journaliste Stéphanie Trouillard, puis grâce à un carton d'invitation que mes parents ont reçu au cours du mois de mars, comme tout les habitants de cette rue. Désormais, son statut de "résistante port-louisienne" ainsi que sa mort à Auschwitz sont clairement reconnu et fièrement affichés dans nos rues bretonnes, de Port-Louis, ville entièrement détruite pendant la seconde guerre mondiale, remplaçant ainsi l'ancienne plaque portant simplement le nom de "rue Lisette Moru". Cette journée a rassemblé les habitants de Port-Louis, les élus locaux ainsi que le maire pour rendre hommage à la mémoire de Lisette.

Le maire a prononcé un discours, puis une chorale entonna le chant des partisans. Ensuite est venu le temps de retirer le drapeau français qui recouvrait la plaque

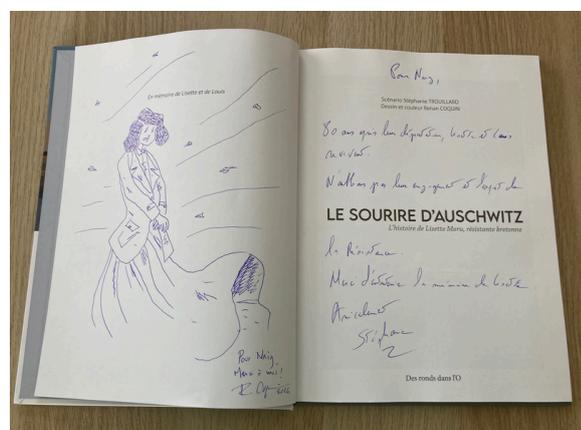


Plus tard dans la journée, une conférence s'est tenue dans la salle des fêtes de Port-Louis. Elle portait sur la bande dessinée scénarisée par la journaliste de France 24 Stéphanie Trouillard et illustrée par Renan Coquin, parue en janvier 2024.

La première partie de la conférence a porté sur la présentation de cette bande dessinée ainsi que sur les motivations qui ont poussé l'auteure à l'écrire et à explorer la vie de Lisette.

Après un temps d'échange en questions/réponses, l'après-midi se clôture par une séance de dédicaces.

J'ai pu faire dédicacer ma bande dessinée lors de l'inauguration de la plaque, où il y avait moins de monde. J'ai eu l'opportunité de discuter brièvement avec Stéphanie Trouillard grâce à un élu et voisin de mes parents, qui a eu la gentillesse de me présenter à elle en décrivant mon projet. J'ai également eu l'occasion d'approcher Renan Coquin, qui a pu exprimer ses talents artistiques pour moi.



Dédicace de Stéphanie Trouillard et Renan Coquin sur ma bande dessinée.

# Sources

---

Le sourire d'Auschwitz - France 24

<https://webdoc.france24.com/sourire-auschwitz/index.htm> Le sourire d'Auschwitz - FRANCE 24 - Journaliste Stéphanie Trouillard

Le sourire d'Auschwitz, l'histoire de Lisette Moru, résistante bretonne DES RONDS DANS L'O Stéphanie Trouillard - Ronan Coquin

Marie-Louise Moru - Wikipedia l'encyclopédie libre

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Marie-Louise\\_Moru](https://fr.wikipedia.org/wiki/Marie-Louise_Moru)

Lorient Bretagne Tourisme, " Sur les traces de la Seconde Guerre Mondiale à Lorient"

<https://www.lorientbretagnesudtourisme.fr/fr/blog/sur-les-traces-de-la-seconde-guerre-mondiale-a-lorient-bretagne-sud/aphe>

Résistance en Bretagne - wikipedia l'encyclopédie libre

[https://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9sistance\\_en\\_Bretagne](https://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9sistance_en_Bretagne)

Mémoire vive, Marie-Louise, dite "Lisette Moru" - 31825

[www.memoirevive.org/marie-louise-dite-moru-31825/](http://www.memoirevive.org/marie-louise-dite-moru-31825/)

Réseau "Nemrod" - wikipedia

[https://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9seau\\_Nemrod](https://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9seau_Nemrod)

Honoré d'Estienne d'Orves - wikipedia

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Honor%C3%A9\\_d%27Estienne\\_d%27Orves](https://fr.wikipedia.org/wiki/Honor%C3%A9_d%27Estienne_d%27Orves)

Pays d'Auray - costume de cérémonie, 1930-1950

[www.heritaj.bz/page-fc-27-pays-dauray-costume-de-ceremonie-1930-1950](http://www.heritaj.bz/page-fc-27-pays-dauray-costume-de-ceremonie-1930-1950)



# Remerciements

---

Je souhaite remercier en premier Yann Le Grouyellec (responsable de la commission costume de la Kevrenn Alré ) qui a cru en moi, m'a encouragée et surtout m'a apportée son aide précieuse pour toute la partie costume.

Je remercie également Cathy Goubil de m'avoir transmis sa passion pour les costumes.

Je remercie mon conjoint, pour son apport historique et pour le soutien qu'il a été tout le long de ce projet.

Merci à Emma et Lucile, mes amies, anciennes Dauphine et Reine qui m'ont motivée à me présenter et qui m'ont permise de prendre confiance en moi.

Merci à la Kevrenn Alré qui m'a fait vivre des expériences inoubliables et qui me donne l'occasion de me présenter devant vous sous son nom.

Merci à ma famille pour ses encouragements depuis de nombreux mois.

Je remercie très chaleureusement la journaliste Stéphanie Trouillard. Celle-ci a été une grande source d'inspiration pour moi. Son web documentaire et sa bande dessinée qui retracent la vie de Lisette ont joué un rôle majeur dans la diffusion de cette histoire et la mise en lumière du courage de Lisette. Alors merci à elle pour ce travail de mémoire.